

Chapitre I - Deux visions de la communication.

** Attention : compléter ce chapitre avec les notes prises en cours. Certains points y ont été davantage développés ou illustrés.*

Bibliographie : Winkin, Anthropologie de la communication. ed. De Boeck, 1996. pp.81 à 86.

Sfez, Dictionnaire critique de la communication, vol.1, PUF, 1993.

- ➔ La communication individuelle correspond à une analyse **centrée sur l'individu**.
- ➔ La communication sociale correspond à une analyse **centrée sur le groupe et la société**.

I- La communication individuelle : le modèle télégraphique.

1. Ce modèle, déjà ancien, pose les individus comme des entités composées **d'un corps et d'un esprit**.

Cedernier est le siège de la pensée. C'est là que commence la communication, par une transformation d'idées intérieures en paroles extérieures qui franchiront l'espace séparant un individu d'un autre.

Cela revient à représenter l'esprit comme une boîte noire, au contenu accessibles seulement grâce à la transmutation des idées en sons articulés et ordonnés : c'est l'encodage dont l'outil est le langage. Le produit de l'encodage (la parole) franchit l'espace qui sépare les individus (les corps) grâce à la parole, la transmutation inverse est le décodage.

2. Dans cette perspective, la communication est avant tout une activité verbale, orale ou écrite. Les idées sont transformées en mots, porteurs d'informations. En additionnant mots et phrases, le récepteur obtient une reproduction fidèle de la pensée de l'émetteur. À noter, le processus de transmission peut être perturbé par des bruits, au sens large : émotions, réflexes, instincts.

3. La communication étant verbale, elle **est rationnelle et volontaire**. De ce fait, elle est réservée à l'homme.

À noter, ce point de vue exclut la communication animale ou la communication non verbale. Il n'y a pas communication si l'information est donnée de façon non intentionnelle ou inconsciente.

La communication verbale exige la présence d'au moins deux personnes ; elle est instituée par l'émetteur et non par le récepteur.

4. En tant qu'acte volontaire, la communication peut réussir ou échouer, être évaluée (d'un point de vue esthétique ou éthique par ex), on peut l'enseigner, l'améliorer ou la corriger.

5. La communication verbale se développe selon un schéma linéaire qui correspond au schéma classique : stimulus → réponse ou action → réaction.

6. Par rapport à la communication verbale, le chercheur est un **observateur extérieur**.

7. Le modèle de la communication individuelle peut être représenté par l'image du télégraphe.

De ce point de vue, la communication est constituée de deux composantes : l'acte et l'objet.

→ L'acte de télégraphier est l'**acte verbal**, intentionnel, linéaire, limité dans le temps et l'espace.

→ L'objet est le télégramme (la parole) explicite, dénotatif et informatif.

II- La communication sociale : le modèle orchestral.

1. La communication sociale présuppose que l'acte individuel de communication est pris dans un cadre plus vaste : **une matrice**.

Cette matrice est constituée d'un ensemble **de règles et de codes** qui rendent possibles et qui maintiennent la régularité et la prévisibilité des interactions.

La matrice correspond à ce que l'on appelle **la culture** et la communication est permanente. Les actes individuels s'inscrivent donc dans une continuité culturelle, et leurs auteurs sont des **acteurs sociaux**.

2. Leur participation à l'interaction s'opère selon des modes verbaux et non verbaux. Cela consiste moins à produire de l'information pure qu'à **contrôler, confirmer et intégrer** le système de communication, en particulier grâce à la redondance.

Dans cette perspective, contenu et information ont moins d'importance que le contexte et la signification, considérés comme isomorphes (c'est-à-dire ayant la même structure).

3. Dans la communication sociale, **l'intentionnalité n'est pas première**, ce n'est qu'un aspect, un comportement particulier (en général spécifique d'un mode verbal lexicalisé) pris dans un flot d'autres messages de natures différentes.

4. La communication sociale étant une construction multiforme, elle est donc l'objet d'une étude interdisciplinaire.

5. Pour étudier la communication sociale, **il n'existe pas d'unité d'analyse supérieure** (ex. la phrase dans la communication verbale) c'est-à-dire comparable, d'un contexte (groupe social) à l'autre.

6. L'étude de la communication sociale exige de la part du chercheur une **immersion totale** dans le milieu, il n'y a pas de recul « objectif ».

7. La communication sociale est représentée par **la métaphore de l'orchestre**. Les membres d'une culture participent à l'interaction communicative comme les musiciens participent au travail de l'orchestre.

Mais ils n'ont ni chef d'orchestre, ni partition pour les guider. Par conséquent, ils sont plus ou moins harmonieux dans leurs accords parce qu'ils se guident mutuellement. Cependant, si on analyse et transcrit le résultat de ce « travail » orchestral, on constate qu'il s'agit d'une « musique » très complexe et non de simples bruits.